EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

N° d'imprimé : F070004577

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	10/06/2026	26033898

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

09/08/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : **S059F508**

(9) RAISON SOCIALE :
HDF CT

(3) COORDONNÉES :
141 CHEMIN DE L'ARBRE DE GUISE

59113 SECLIN
03.20.62.83.35

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGREMENT : 062D1281

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EX-678-TQ (F)	14-05-2024	31-05-2018

Marque	Désignation commerciale
PEUGEOT	BOXER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF3YB1MFA12G99156	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
N10PGTCT0636930	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

110193

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures

4.4.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) (G)
5.2.3.b.2. PNEUMATIQUES : Pneumatiques de taille différente sur un même essieu ou sur des roues jumelées ou de types différents sur un même essieu (ARG,ARD)
5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté (ARD)
8.2.22.c.2. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important
8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

Défaillances mineures

1.1.13.a.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure importante (AVG,AVD)
5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu (AVG,AVD)
6.1.1.g.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Modification ne permettant pas le contrôle d'une partie du châssis (ARG,AR,ARD)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (AVG)

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 19/08/2022:38292 Kms / 17/04/2024:56474 Kms /

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

MESURES	AvG	Av	AvD	ArG	Ar	ArD
Ripage (-8 à + 8 m/km)		+2.8m/km				
Dissymétrie suspension (<=30%)		3%			1%	
Forces verticales		1249daN			784daN	
Frein de service						
Forces de freinage	490daN		514daN	318daN		287daN
Déséquilibre (<20%)		5%			10%	
Force de freinage (efficacité)	490daN		514daN	318daN		287daN
Taux d'efficacité (=>50%)			79%			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (=>18%)			18%			
Feux croisement (-3.0% à -0.5%)		G:-1.7%		D:-1.6%		

CT RG VL 069 450 001 - 11/25 ☆